

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 69 (1930)
Heft: 42

Artikel: L'amour en colère
Autor: Drevoton, Eugène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-223509>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

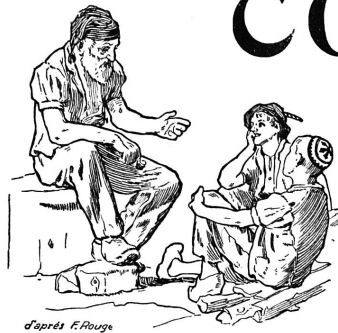
Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



d'après F. Rouge

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
Pré-du-Marché, 7

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

Abonnement } Suisse, un an Fr. 6., six mois, Fr. 3.50
Étranger, port en sus.
Compte de chèques postaux **II. 1160**

Annonces } 30 centimes la ligne ou son espace.
Réclames, 50 centimes.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LE TORRENT DE ST-BARTHELEMY

L'L n'est pas d'aujourd'hui que ce torrent fait parler de lui.

Voici un manuscrit trouvé à la cure de Champéry, dans lequel « Jean-Maurice Clémens, prêtre de Champéry et vicaire au Valdyliez », raconte ceci : « L'an 562 selon Jacques Gauthier dans sa Chronique, et Marius, évêque de Lausanne, aussi dans sa chronique, le mont *Taurus* ou *Tauretunensis* qu'on appelle aujourd'hui le mont *Jorat*, au dessus d'Epinassey, sur St-Maurice, ce mont, dis-je tomba cette année avec un tel fracas et désastre, qu'il détruisit non seulement le bourg et château qui étaient au pied de cette montagne avec ses habitants, mais cette chute prodigieuse ayant engorgé et supprimé pour quelque temps le cours ordinaire du Rhône (au point, à ce que j'ai vu dans une autre chronique, de faire regorger et remonter le fleuve jusqu'à Foully). Au temps du débâclement, le débordement et l'inondation furent affreux et si terribles, que le lac Léman ou de Genève en fut vivement agité dans une étendue de 60 milles de long (ce qui répond à 15 lieues ou heures de chemin) et de 5 lieues de large; il déborda si loin de tous côtés, qu'il détruisit beaucoup de monde, de troupeaux, des églises, etc. Le pont et les moulins de Genève, et plusieurs personnes dans Genève. Trente moines (sans doute de l'Abbaye de St-Maurice d'Againe), ayant eu la curiosité d'aller fouiller dans les décombres du Bourg et du Château que le mont Jorat avait ensevelis, où ils trouvaient de l'argent et du fer, etc., périrent tous par une nouvelle coulée de ce mont, comme le rapporte saint Grégoire de Tours, lib. 4, Hist. de France. »

Pour copie conforme: *Le Chroniqueur*.

Singulier dialogue. — As-tu reçu ma lettre ?

— Celle dans laquelle tu me parles des cent francs que tu m'as prêtés ?

— Précisément !

— Non, je ne l'ai pas reçue... !

Hum !... — Dans un restaurant, le patron s'approche d'un consommateur :

— Eh bien ! comment trouvez-vous nos biftecks ?

Le consommateur, conciliant :

— Bien petits pour leur âge !



BRIMBORION ET LO PARADI

B RIMBORION l'étai ion de cliâo pouro bouébo de coumouna, vetu dé z'hardes et que ne medzant pas adî quemet l'arant einviâ.

— Quand l'a zu coumenîi, l'è zu à maître tsî Fifelette que s'arreindzive po lai baillî prâo d'ovrâdzo et pou dé gadzo.

Adon, lâi avâi deîn lo velâdzo ion dé cliâo coo que sant pas menistre, mâ que prêdzant tot parâi.

L'autro dzo, l'a guegnî Brimboration que voliâve eintrâ ao carbare, rappôo à on gran dé sau que sé tegnaî deîn sa garguette et que ne voliâve pas dêcheindre ein avau.

— Acutâ-vâi ! mon pouro Brimboration, que lai a de, t'è faut arretâ de baîre et t'è bonnâ on boccon. Aotrameint, te sarâi trâo crouio po allâ ein Paradi. Te sarâi einclliou ein einfaî !

— Vâi ! l'a ripostâ Brimboration. Et mon maître Fifelette ? Sarâi-te bon po lo Paradi ?

— Pardîne ! bin sû ! L'est on brav'hommo ! Porquî ne lâi âodrâi-te pas ?

Brimboration sé gratte on momeint pè derrâi l'orolhie et fâ dinse :

— Eh bin nâ ! ne vûi pas allâ deîn voutron Paradi ! Sarâi jamé fottû d'avâi onna menuta de bouna. Saré d'obedzi de fère tot l'ovrâdzo per amont. Ié cougnaiso prâo Fifelette ! Dévant dzo, mè deraî : « Allein, Brimboration ! l'est l'hâora ! Va saillî lo sêlâo ! (Avoué lhi, l'est adî l'hâora de fère oquie !) Te faut fère on gros fû, no sein âo tsau-teimps ! » Saré mimameint pas tranquillo po drumî ! Fifelette mè deraî devant la né : « Depatse-té, Brimboration, te faût reintrâ lo sêlâo. Et pû, va queri la lena, la rionda, âo bin la lena dâo premî quartâ, âo bin la lena que n'a pllie rein que lè duve cornes, âo bin onco la lena rossetta, âo bin la lena avoué on tsergno. » Lâi ein a on moui de lene, pé lo Paradi ! Et lè z'étâiles, l'est adî pî ! L'èin a de l'ovrâdzo à cein entreteni dé sorte ! Fifelette mè deraî : « Brimboration, te faut épèclia dâo carron po poutsî lè z'étâiles sta vèpra. No vollein fère 'na bella né. Té faut lè fère brelhî d'estra, l'est la fita dâo quatorze ! Va queri na remasse et va rapertsî tote lè niolce que traïnassant perque dévant. » Et tu, po fère lè z'eïncludze et lo tonnerro ? Mé foudrâi graissî lè grants soffliets, de veint, de bise, de dzoran, de voadâire... L'est cein que dusse ître dâo mauquemouâo à mannyî ! Et po fère pêtâ lo tonnerro, écliattâ lè z'eïncludze ! Te possibllio ! Fifelette sarâi bin prâo crouio po mè comandâ : « Va fère onna grulâie de grâla su lè carrâie, sur lè vegne et su lè courtî. » Na ! na ! N'est pas on métî por mè. Vu laissî ma plliace ao Paradi à on outro. Vo pouède reveindre mon beliet... »

Et a-te que porquie Brimboration n'a pas volliu allâ ao Paradi. *Suzette à Djan-Samûet*.

Aménités conjugales. — Mme Pesson, d'un ton revêche, à son mari qui rentre de son cercle un peu plus tard que d'habitude :

— Je me demande le plaisir qu'on peut avoir à boire quand on n'a plus soif !

— Mon Dieu, ma chère amie, c'est sans doute un plaisir analogue à celui qu'éprouve à se regarder dans un miroir une femme qui n'est plus jolie.

L'AMOUR EN COLÈRE

G EORGETTE, as-tu brossé ma jaquette ? — Suis-je obligée de brosser tes vêtements ? On dirait que je suis ta domestique.

— Non, mais tu es ma femme, et, à ce titre, tu me dois les menus services qu'une épouse aimante est heureuse de rendre à celui dont elle porte le nom.

M^{me} Delarge haussait les épaules. Le ton gouailleux de Gustave avait le don de l'exaspérer. Si elle ne bondit pas, comme une tigresse, à la tête de son mari, c'est qu'en face de ce solide garçon, large d'épaules, haut en couleurs, un sentiment naturel de prudence lui commandait de rentrer ses griffes. Rien de plus salubre qu'une telle crainte quand une petite femme

blonde et rose l'air plutôt timide et doux à l'ordinaire, se sent tout à coup, sous l'empire de la colère, muée en une véritable furie.

Tous les torts n'étaient pas du côté de Georgette. Gustave, lui aussi, portait une lourde responsabilité. Ce n'était pas toujours la petite femme blonde et rose qui donnait le signal des hostilités, mais assez souvent le gros garçon joufflu qui semblait prendre plaisir à provoquer à l'improviste une nouvelle scène.

Si Georgette, par hasard, ne s'était pas emportée au premier mot, il n'avait, pour susciter sans retard l'inévitable accès, qu'à ajouter :

— Comment ! tu ne montes pas aujourd'hui comme une soupe au lait ? Parole d'honneur ! ça m'étonne.

Il ne tardait pas à être servi à souhait. Georgette avait en réserve, pour la circonstance, un choix varié de vocables ironiques et blessants qui le transportaient à son tour en fureur. Avec quelques intermissions, comme les plus violents orages, la querelle se déchainait pendant des heures, mais sans grands éclats de voix, de façon discrète, si l'on peut dire, car tous deux auraient été navrés si l'écho de leurs dissensions avait dépassé les limites de leur appartement.

Ils n'oubliaient pas, même quand l'irritation atteignait son paroxysme, qu'ils étaient cités en exemple dans la petite ville.

— Comme ils ont l'air de s'aimer !... Quel gentil ménage ils font !

Si excités qu'ils fussent par moments l'un contre l'autre, ils tenaient à conserver cette réputation, que leur maintien, dès qu'ils avaient échappé au tête-à-tête et se trouvaient en société, ne pouvait que consolider. Ils avaient une façon si tendre de se regarder, ils se parlaient d'un accent si affectueux que, ma foi ! nul n'aurait soupçonné que ces deux époux, qui en étaient à leur troisième année de mariage, n'attendaient que d'être rentrés chez eux pour s'agronir de reproches et de récriminations.

La jalousie — une jalousie réciproque — se chargeait de les remettre aux prises. Madame accusait Monsieur d'avoir montré trop d'empressement auprès d'une de ses amies qui, à tous les points de vue, ne la valait pas, et Monsieur d'un ton moins aigre, reprochait à Madame d'avoir prêté une oreille trop complaisante aux propos galants d'un vieux célibataire cacochyme.

Il n'en fallait pas plus pour rallumer le brandon de la discorde... jusqu'au moment où, de guerre lasse, ayant épuisé leur répertoire d'épithètes venimeuses et malséantes, ils se jetaient au cou l'un de l'autre et s'embrassaient avec frénésie comme pour obtenir le mutuel pardon de leurs inconsciences.

— Mon chéri !... ma chérie !

Ils ne se lassaient pas de prononcer ces mots. — Nous aimant comme nous nous aimons, s'écriait enfin Gustave, car nous nous aimons bien, n'est-ce pas ?...

— Oh ! oui.

— ...Pouvons-nous en arriver à de telles extrémités ?

— C'est ta faute, pourquoi...

— Pardon, Georgette, c'est toujours toi qui attaques.

Et voilà que, commencée par des baisers, la conversation s'achevait en dispute.

Malgré tous les rapprochements, une exis-

tence aussi orageuse devait aboutir, un peu plus tôt ou un peu plus tard, à une rupture.

— Nous nous adorons, dit le mari, mais par malheur, nous ne pouvons pas nous supporter. Mieux vaut nous séparer.

— Comme tu voudras.

— C'est la première fois, ajouta-t-il, que nous sommes du même avis.

Le lendemain, le cœur un peu gros, M^{me} Delarge allait se réfugier sous l'aile maternelle. Quelle stupeur dans la ville à la nouvelle de cette séparation ! Quoi ! ce ménage si uni avait fait naufrage comme tant d'autres. On n'en revenait pas et l'on se perdit en conjectures sur les causes de la mésintelligence.

Cette situation ne pouvait durer longtemps. Un mois n'était pas écoulé que Georgette réintégrait le domicile conjugal. Ils s'étreignirent, fous de joie, versèrent quelques larmes d'attendrissement et jurèrent tour à tour de ne pas retomber dans le travers qui avait failli ruiner à jamais leur bonheur.

Ils tinrent parole. A partir de ce jour leur vie fut aussi calme qu'elle était agitée auparavant. Plus de rebuffades ni d'accès subits de mauvaises humeurs. Ils n'avaient à la bouche que des mots aimables et caressants, rivalisaient de prévenances. Se défiant d'eux-mêmes, pour rien au monde ils n'auraient risqué une contradiction susceptible de les entraîner sur un terrain dangereux.

— Tu vois, disait Gustave, comme c'est facile de s'entendre quand on y met de la bonne volonté des deux côtés.

Georgette n'hésitait pas à en convenir tout en se rappelant avec un trouble délicieux les orages passés. Comme c'était bon de s'embrasser après une scène ! Maintenant qu'ils étaient toujours d'accord, leurs baisers n'avaient plus la même saveur, leurs effusions manquaient totalement d'élan. Pour s'exalter leur amour avait besoin d'une atmosphère de fièvre et d'électricité. Ils avaient beau faire, ils n'étaient plus les véritables amoureux d'autrefois. Ils durent se rendre à l'évidence.

— Disputons-nous de temps à autre, dit Georgette, sans quoi nous arriverons à nous détester.

— Oui, chamaillons-nous par tendresse.

Et ils se chamaillèrent de plus belle, saisissant tous les prétextes, les faisant surgir. Ils s'embrassaient ensuite, suivant le protocole adopté, et restaient stupéfaits de la froideur de leurs expansions. En vain répétaient-ils par habitude : « ma chatte... mon gros loup », ces expressions câlines leur paraissaient aujourd'hui dépourvues de toute signification amoureuse.

C'est qu'ils savaient à présent qu'en se taquinant et en rapprochant après leurs lèvrés, ils jouaient la comédie. Leurs réconciliations comme leurs emballements manquaient également de sincérité. A quoi bon briser parfois quelques assiettes dans une feinte explosion de fureur puisqu'ils ne parvenaient pas à ressusciter l'amour ancien — l'amour en colère — qui faisait battre si ardemment leurs cœurs et qui leur avait procuré, les premières années de leur mariage, tant de délices, de joies ineffables.

Songeant au passé, ils poussaient un soupir et échangeaient un long regard désillusionné et triste. *Eugène Drevetton.*

Réponse spirituelle. — Il ne passe pas souvent du monde devant votre propriété ?

— En effet, depuis ce matin, je n'ai vu qu'un chien, un cochon et vous.

VENDEGES...



ES vendanges sont, pour Pénau, une aubaine...

Tôt levé, le chapeau crânement posé sur le dessus de la tête, le nez humant l'air du matin d'octobre où monte une saine odeur de terre reposée et de raisin pressé, il s'en va dans la campagne, heureux d'être libéré de la ville et de son étouffant esclavage.

A Lausanne, Pénau est un vagabond. Ses souliers éculés et son veston rapiécé en font un pauvre hère sur qui le mépris des gens qui travail-

lent s'attarde. A la campagne, il est un homme comme un autre ; et ses pauvres habits en font le pareil de n'importe quel vigneron, de n'importe quel paysan.

...Et ces choses, qu'il sent obscurément, le pénètrent d'une secrète et chaude douceur.

De temps à autre, au flanc d'un coteau, un homme, attiré par sa silhouette cocasse et paresseuse, le hèle d'une voix rude et savoureuse :

— Hé, venez-voir...

Et Pénau s'approche :

Un bouchon pète avec un bruit sec ; le vin met son or mouvant dans un verre minuscule.

— Santé, dit l'homme.

— Santé, répond Pénau...

Puis, parce que quelque chose de fort et de doux vient d'entrer en lui, parce que cette amitié lui est douce, et parce qu'il connaît la politesse, il ajoute, avec un claquement de la langue :

— Charrette, ça vous a un goût de rebaïe m'en mè !... *F. G.*

LES MÉDECINS SPÉCIALISTES



A raillerie ne désarmera jamais devant la médecine... Et pourtant, jamais, nous pouvons le dire, les médecins n'ont été aussi sérieux et aussi habiles qu'aujourd'hui.

Seulement, on ne suit pas les traitements.

On va les voir comme des sauveurs, et si l'on n'est pas guéri au bout de huit jours, on cesse d'obéir à leurs prescriptions. Alors on dit : « Un tel ne m'a rien fait... »

C'est que vous ne l'avez pas écouté. Si vous l'avez écouté, il vous aurait guéri. Il fallait observer votre régime pendant quatre, huit mois, le temps nécessaire.

Vous connaissez Siméon... C'est ce gros garçon barbu, avec une redingote. Mais oui... voyons, vous ne connaissez que ça. Siméon vient me voir, il y a quatre ans. Il savait que j'ai toujours été en rapport avec les sommités du monde médical, à Paris.

Siméon pesait à cette époque deux cent soixante-dix livres. Il voulait maigrir... Je lui indique l'adresse du docteur Belarthur, rue Lafayette... il y va... Belarthur l'examine et le soumet à un régime qui a déjà donné d'excellents résultats, les exercices de marches prolongés. Deux heures le matin et deux heures le soir. Au bout de six semaines, Siméon avait maigri de vingt-cinq livres.

Seulement, il se trouve qu'il a les chevilles un peu faibles pour la masse de son corps. Il ne pouvait plus marcher.

Il vient me voir. Je lui indique alors le docteur Schizmer, un docteur d'origine autrichienne qui guérit les affections de ce genre par des bains de pieds dans de la boue, c'est-à-dire dans de la terre glaise délayée.

Mon Siméon suit un traitement pendant trois mois, et au bout de trois mois il avait les pieds complètement guéris.

— Ah ! me dit-il alors, combien je te suis reconnaissant ! Quel soulagement je ressens de n'avoir plus ces douleurs aux chevilles ! Je serais bien heureux si je n'avais pas ces maux de gorge !

Il faut vous dire, en effet, qu'à force de tremper ainsi les pieds dans la terre mouillée, il avait contracté une affection du larynx qui le faisait beaucoup souffrir. Mais pour guérir ça, rien de plus facile. Je m'empressai de lui indiquer le docteur Cholamel.

Cholamel a remarqué que beaucoup de maux de gorge étaient dus à une mauvaise circulation du sang dans le gosier. Il rend sa vitalité à cet organe au moyen d'un traitement à l'électricité.

Siméon suivit ce traitement, et ce fut l'affaire de quelques mois à peine. Son mal de gorge disparut complètement.

Malheureusement, Siméon appartient à une famille de nerveux ; il souffre d'une nervosité spéciale, qui est gravement affectée par l'électricité. Il fut pris de crises, d'un caractère très grave. Il avait chaque jour trois ou quatre accès. Je lui dis :

— Mon vieux, il ne faut pas rester comme ça.

Va voir, de ma part, le docteur Langlevent et soumetts-lui ton cas. Il te soignera ça en un tour de main.

Langlevent lui fait prendre du bromure. Le bromure est souverain dans les maladies de nerfs, si on le prend conformément aux prescriptions du médecin. Ni trop, ni trop peu.

Siméon se conforma scrupuleusement à l'ordonnance du docteur. Et au bout de très peu de temps — six mois — les accidents nerveux avaient disparu. Mon ami avait repris sa vie normale.

Mais il était d'une humeur un peu chagrine, comme toutes les personnes qui souffrent de l'estomac. Le bromure, naturellement, n'est pas fait pour l'estomac. Ça le délabre, ça l'abîme, ça donne des digestions difficiles. Quand on souffre de l'estomac, il ne faut pas hésiter. On va voir le professeur Biridoff. Il vous remet en une saison.

J'envoyai Siméon chez le professeur, qui l'examina et le mit au régime des féculents. Très peu de viande, peu de vin, de l'eau et des purées de haricots, des purées de pommes de terre, des purées de pois. Siméon fut rétabli en peu de temps.

Il en fut bien heureux. Je le rencontrai chez moi dans l'escalier, comme il venait me remercier. Il souffrait un peu... parce qu'il était très gros. Dame, rien que des farineux ! Il ne pesait pas moins de trois cent vingt-deux livres. C'était trop. « Il faut surveiller ça, lui dis-je, et en rayer... »

— Mais, me répondit-il, si je recommence à me faire maigrir, on va me faire marcher, mes chevilles vont enfler de nouveau, etc.

— Il ne s'agit pas de marche, lui dis-je. Il y a d'autres moyens de se faire maigrir. Je vais aller avec toi chez un autre de mes amis le docteur Lerechery.

Lerechery préconise surtout l'équitation, mais pas l'équitation au hasard. Il ne suffit pas de prendre un canasson au manège et d'aller faire un petit tour au Bois.

Lerechery fit une ordonnance de douze pages, indiquant les heures de sortie, le nombre et la durée des temps de trot, des temps de galop. Siméon choisit un cheval très fort, très vigoureux, et commença ses exercices.

Eh bien, il a commencé il y a trois jours, et son poids a déjà diminué de trente-six kilos. C'est un résultat !

Il faut vous dire qu'il a fait une chute de cheval à sa première sortie et qu'on a dû lui couper la jambe gauche, qui pesait exactement trente-six kilos. Voilà donc un garçon qui a toujours suivi les ordonnances à la lettre et qui a obtenu de la médecine tout ce qu'il lui a demandé.

UN ANGLAIS ORIGINAL



ES rives du lac Champex constituent un des sites les plus verdoyants et les plus pittoresques du Valais. Cet été, on vit stopper une somptueuse automobile sur les bords du lac. Le propriétaire en descendit et l'on devina tout de suite à ses guêtres blanches, à son costume à carreaux et surtout aux trois retentissants « hurrah ! » qu'il se mit à pousser, que l'on avait affaire à un Anglais. Un instant après, il dressait sa tente au beau milieu d'un pâturage qui domine la région, s'installait dans un confortable rocking-chair et se mettait consciencieusement à « fumer son pipe ».

Le propriétaire de l'enclos s'avança vers l'envahisseur et se permit de lui faire remarquer qu'il s'était installé dans une propriété privée.

— Aoh ! yes, fit l'Anglais, ça fait rien pour moi.

— Pardonnez-moi, reprit le propriétaire, mais vous le voyez, je fais paître ici des animaux.

— All right ! vô pavez laisser les petites vaches, elles me gênent point du tout ; je prenai récréation avec elles et les petites veaux, ils sont tout à fait joviols, il faut laisser brouter ces chères vieilles petites choses.

— Vous allez rester longtemps ? demanda l'interlocuteur interloqué.